



Pb d'une amie à moi marocaine marié avec un français d'origine ma

Par **sarah**, le **28/12/2009** à **10:43**

Bonjour, rn rn voil   mon probl  me sans tarder: comme vs pourrez le voir sur mon parcours sur le forum, j'ai demand   un visa court s  jour conjointe de fran  ais pour aller passer mes vacances scolaires avec mon mari et voir la maison qu'il nous a achet   pour commencer sa d  coration. j'ai eu un refus pour mon visa pour le motif suivant: vous   tes en instance de divorce. ma vie a bascul   depuis ce jour l   car je ne fais plus confiance    mon mari que j'aime tjrs malgr   tout. rn je vais essay   de pr  senter les faits de mon prob en tirets pour r  sumer car mon histoire est trop compliqu  e. rn - 26/10 : d  pot de mon visa ct s  jour rn - le 28,29,30/10 : mon mari est injoignable sur ses 2 tel, j'ai cru qu'il a eu un accident (allah yastar) j'appelle tt le monde meme sa soeur avec qui je ne m'entend pas suite    sa non pr  sence    notre fete de mariagern - le 01/11 : mail de ma belle soeur me disant de ne plus la d  ranger par telrn - le 02/11 : ma belle soeur   crit des mails au nom de mon mari (   partir de sa boite mails dont elle a le mot de passe) au consulat de casa et au procureur de la r  publique pour d  noncer notre "mariage gris" (chose que j'apprendrai bien plus tard) rn - le 06/11 jusqu'au 30/11 : d  part de mon mari en angleterre pour une formation qualifiante avec sa nouvelle soci  t   donc concentration totale sur le travail alors pas de sms ou appel (pas dans ses habitudes de ne pas me contacter) rn entre temps: rn - le 09/11 : r  cup  ration de mon passeport sans visa en attente du courrier du consulat. j'appelle mon mari pour l'informer, il me dit qu'il est mnt occup   par son travail et qu'il va r  soudre cela plus tardrn - le 19/11 : je lui envoie un msg pour qu'il r  pond d'urgence    mon appel (meme si il va payer la communication    l'international) pour discuter sur l'histoire de badoo s  rieusement surtout que j'ai re  u bcp d'appels et que j'ai pu voir le profil avec mes photos personnelles que j'ai envoy      lui seul. r  sultat prise de t  te et engeulades. pas de contact depuis. rn - le 20.11 : supression du profil de badoo suite    mon signal d'abus au administrateurs du sitern - le 29.11 : je consulte par curiosit   sa boite sfr pour voir    qui il parlait le mois pr  c  dant puisqu'il ne m'a pas appeler une seule fois durant. je

découvre un mail dans sa messagerie destiné à l'association nationale des victimes de l'insécurité (anvi de france) ou il exprime qu'il est victime de "mariage gris" et qu'il a prévenu le consulat de casa et le procureur de la république pour stopper tous les démarchesrn- le 29.11 - le 29.11 : j'ai appelé mon mari en pleurs pour lui demander pourquoi m'avoir accusé de "mariage gris" moi qui l'aime sincerement.il m'a dit qu'il ne sait rien de tout cela et que c'est surement sa soeur qui ne m'aime pas qui l'a fait. il m'a demandé de rester calme et qu'il va résoudre ce prob au plus vite et qu'il va remettre sa soeur à sa place. je l'ai cru et je l'attend.rn- le 01.12 : ma belle soeur m'envoie un mail ou elle me traite de manipulatrice et de profiteuse et ou elle reconnaît d'avoir écrit les mails à l'anvi,consulat et procureur de la république.rn-du 01 au 12.12 : mon mari m'envoie des sms sur mon portable mais pas un mot d'amourrn- le 15/12 : j'ai reçu le refus de mon visa pour motif d'instance de divorce; j'appelle mon mari pour qu'il s'explique. il est injoignable.rn- le 18/12 : sms de mon mari me disant qu'il va venir au mois de janvier pour mettre au clair toute cet historiern-du 18/12 à aujourd'hui :j'envoie des mails à mon mari et je l'appelle sur ses 2 portables mais il est tjrs injoignable.il m'a envoyé un sms me disant qu'il est dans une zone isolée ou il n'y a pas de réseau internet pourtant ça sonne tjrs sur ses tel et j'ai trouvé sur le réseau msn partagé entre moi et sa fille qu'il se connecte et joue avec elle des jeux sur msn.rnrnrnje suis perdue dans toute cet histoire et je ne sais plus ou se donner la tete. je souffre beaucoup car je suis blessée par l'homme que j'aime et je n'ai plus confiance en lui . j'attends qu'il vienne pour s'expliquer.rnj'ai décidé de ne pas faire de recours contre le refus de visa car je ne veux plus venir en france. j'ai voulu y aller pour retrouver l'homme de ma vie et fonder avec lui une belle famille mais là je vois que ça ne me donne qu'un profil de manipulatrice et profiteuse sauf que ma seule raison de l'avoir épousé c de l'aimer un amour sincere.rnla seule chose que je veux savoir est ce que je suis vraiment en instance de divorce? est qui a entamé la procédure :mon mari ou bien sa soeur?nsi c lui alors pas question de discussion entre moi et lui; je divorce en lui signant tous les papiers qu'il veut pour lui faciliter le divorce sans rien lui demander en échange.rnsi c ma belle soeur qu'il l'a fait au nom de mon mari ;je me batterai pour mon couple et je ferai tout pour le lui faire regretter.rndsl pour la longueur de mon histoire mais c pour vous mettre dans le cadre générale pour mieux m'informer et mieux m'aider.

Par **sarah**, le **28/12/2009** à **10:45**

en effet cette amie vous savoir les demarches qu'elle peuvent suivre du maroc pour savoir si elle est vraiment en instance divorcernet si oui qu'est ce qu'elle peut faire elle doit contacter quirnmerci pour votre réponse

Par **kingdom**, le **31/12/2009** à **02:05**

ce qui m'etonne c'est qu'il n'y ai plus de communication entre vous depuis tout ce temps... c'est qu'il y a bien quelque chose, non?

Par **Ambre**, le **01/01/2010** à **02:14**

Cette histoire n'a aucun sens.. Comment un homme laisse sa soeur prendre l'initiative de

dénoncer sa femme pour arnaque et de plus de lancer un divorce sans la prévenir, si elle est sincère et n'a rien à se reprocher. rnManifestement votre amie vous embarque dans une histoire pas claire du tout. bref, à mon avis vous ne pouvez rien pour elle, son mari a demandé le divorce et elle pourra s'expliquer lors de la conciliation en face à face ou par avocats interposés pour crier cette injustice , si injustice il y a... ce dont je doute.rnBien à vous.

Par **sarah**, le **01/01/2010** à **12:00**

merci pour votre réponse moi aussi l'histoire me parais inventé de la part de son mari surtout après pas mal autre chose bizzare qui sont commencé juste après le mariage rnmais ma question c'est elle peut contacter qui pour savoir si elle est vraiment en instance de divorce rnmerci pour vous

Par **Ambre**, le **01/01/2010** à **16:49**

Vous pensez que son mari invente une histoire, mais dans quel but ? il n'a rien à gagner et c'est elle qui a tout à perdre. rnelle ne peut contacter personne, c'est elle qui sera contactée.

Par **Hlesoleil**, le **28/04/2014** à **11:42**

bonjour , j'écris pour une amie Marocaine, qui es venue en France , es qui et tombais sous le charme d'un Francias , et la épouser. elle as son visa pour 1an seulement . a ce jour , il as pris son envol , a vider le compte, a déménager le logement , en lui prenant tout , y inclus , ces affaires personnel , habits, maquillage , bijoux , mebles , et surtout ces paipiers, médicaux , certificats et diplome . elle m'apelle hier pour me dire tout ça , car elle se demande au bout des 1 an ce qu'elle vas devenir , et que vas devenir son visa pour le renouveler ? elle as également découvert derrière un meuble , cacher , des feuilles de crédits pour environ 20 000 euro , mais c'est prêt ont ete fait avant de la connaitre . il lui as dit qu'elle était tesponsible de ces crédits puisqu'ils sont mariés. il veut également divulgué une photo sur lequel elle es en robe de soirée , avec un décolletée, sous prétexte qu'elle es musulman, je lui aie dit que en france , musulman ou pas , nous avons toutes le droit de nous promenez en robe de soirée , surtout que cette photo il la prise chez eux . La elle as demandait le divorce . ma question la voici :rnQue vas t'il se passer , une fois son visa terminer , vas t'il se renouveler automatiquement, ou faut t' elle qu'elle en redemande un , sachant qu'elle cherche du travail en france , et qu'elle as une adresse postale .rneut'on la renvoyer dans son pays le Maroc ? en faites je vous demande s'ils vous plait de l'aide , car actuellement elle ne touche rien , pas d'argent , a qu'elle aide peut'elle avoir le droit , au niveau de la Caf , RSA? ou autre . De plus il , la mise a la porte de leur ;ogement , et a du déménager pour se cacher de lui , mais elle risque un jour d'etre expulsée du logement , car ne payant pas , par manque d'argent ? je prend tout les renseignements utile pour mon amie Marocaine . merci a vous tous . ELLES SONT URGENTES . MERCI A TOUS

Par **amajuris**, le **28/04/2014** à **21:07**

bjr,rnsi la vie commune avec son mari a cessé ou si elle est divorcée, elle n'a plus aucun titre pour résider en france.rnelle risque donc effectivement d'être contrainte de retourner dans son pays d'origine.rncdt

Par **Hlesoleil**, le **28/04/2014** à **21:12**

merci Amatjuris, donc il vaut mieux qu'elle ne demande pas le divorce alors pour toi ? et si elle as un travail CDI , ils peuvent aussi la renvoyais? merci de ta réponse